



BILAN DE COMPETENCES INDIVIDUEL

**A l'attention du
Bénéficiaire du Bilan de Compétences**

Vincent PAILHOLE
Directeur associé

Pour répondre à votre demande, nous allons orienter notre proposition vers un bilan de compétences individuel. Cet accompagnement vise à vous apporter la posture ainsi que tous les outils nécessaires à la réussite de votre transformation souhaitée.

Objectif du bilan de compétences individuel

- Contribuer à l'amélioration de la posture pour renforcer vos atouts et apporter des pistes de développement sur vos compétences comportementales.
- Définir le projet professionnel et les comportements adaptés et apporter les outils pour favoriser la transformation de votre carrière.

Compétences recherchées et à développer

Connaissance de soi, affirmation de soi, communication et impact, organisation et mise en œuvre.

Public concerné

Tous public, salariés, demandeurs d'emploi, créateur d'entreprise

Modalités et délais d'accès

Sont acceptées toutes les personnes répondant aux dispositions de l'article R6313-8 du Code du travail relatif au bilan de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Le bilan peut débuter dès que le financement est accepté par les organismes financeurs compétents.

Dans les paragraphes suivants, nous vous présentons les différentes étapes du bilan de compétences :

Contenu

10 séances et travail personnel

• Rencontre préliminaire

- Présentation de votre demande,
- Présentation des étapes de votre bilan de compétences : détermination du meilleur format adapté à votre besoin (organisation/durée, objectif personnel)
- Préparation de la convention tripartite.

Dès votre accord sur la présente proposition et la signature de la convention tripartite qui marquera le début de notre relation contractuelle, nous vous enverrons un questionnaire de réflexion vous permettant de préparer la première rencontre.

• Rédaction des réponses sur le « questionnaire de réflexion »

Travail personnel

Ce travail consiste à préparer la première rencontre. Il permet de revenir sur votre parcours professionnel en vue de réfléchir aux pistes de projets professionnels à choisir. Ce questionnaire vous permet de vous orienter sur vos atouts et vos contraintes, vos forces et vos points de développement vis-à-vis des cibles à définir par la suite.

• En amont de la 1^{ère} rencontre (travail personnel)

4 heures

L'objectif de ce questionnaire est de vous permettre de :

- Valoriser les réalisations durant votre parcours professionnel
- Définir vos compétences professionnelles acquises
- Réfléchir sur vos cibles de projet professionnel

- **Rencontres 1 et 2 Inventaire professionnel : Etude du parcours** **3 heures**

Rencontre 1 (1 heure 30)

En première partie :

Avec votre consultant, vous approfondissez **votre parcours professionnel**.

Vous développez les différentes étapes de votre parcours professionnel en termes de réalisations concrètes.

Rencontre 2 (1 heure 30)

En deuxième partie :

Vous définissez, avec votre consultant, les différentes compétences techniques et professionnelles acquises durant les étapes de votre parcours.

- **En amont de la 3ème rencontre (travail personnel)** **2 à 3 heures**

Vous synthétisez l'ensemble des réalisations de votre parcours professionnel dans un document dédié. Il vous permettra de formaliser vos compétences acquises durant l'expérience professionnelle et discutées lors des premières rencontres.

Vous répondez à un questionnaire de personnalité (choix du questionnaire à déterminer selon le besoin (SOSIE, MBTI, STRONG, PXT, DisC). Ce dernier fait ressortir vos traits de personnalité et les hypothèses de pistes professionnelles.

- **Rencontres 3 et 4 Synthèse des compétences professionnelles et comportementales**
2 semaines après le 2^{ème} rendez-vous

3 heures

Rencontre 3 (1 heure 30)

En première partie :

Le consultant **échange** avec vous sur la synthèse qu'il aura rédigée concernant vos compétences professionnelles. Le consultant restitue ensuite les résultats du questionnaire de personnalité.

Rencontre 4 (1 heure 30)

En deuxième partie :

Le consultant **redige** avec vous la synthèse de l'ensemble de vos compétences professionnelles et comportementales. Ensemble, vous réfléchissez aux premières pistes de projets professionnelles issues du questionnaire.

- **En amont de la 5ème rencontre (travail personnel)** **2 à 3 heures**

Vous réfléchissez à différentes pistes de projets professionnelles à partir des résultats identifiés lors de votre précédente rencontre avec le consultant.

- **Rencontre 5 Réflexion sur le projet professionnel** **1 heure 30**
2 semaines après le 4ème rendez-vous

A partir des pistes de développement identifiées avec vous, le consultant et vous réfléchissez à la construction d'un projet concret dont vous allez tester la faisabilité dans votre environnement professionnel. L'objectif est de définir un scénario de projet professionnel dans lequel le consultant et vous-même établissez plusieurs options possibles.

En amont de la 6^{ème} rencontre Evaluation du projet professionnel par diagnostic de potentiel 3 heures

2 semaines après le 5^{ème} rendez-vous

Vous réalisez un diagnostic de potentiel en distanciel sur une demi-journée de mises en situation par la méthode de l'**Assessment Center**. Vous répondez à un ensemble de problématiques (mails, 1 rendez-vous visio) qui permettent au consultant d'observer les comportements attendus dans l'environnement de la fonction envisagée. Les résultats seront discutés à l'occasion de la 6^{ème} rencontre.

Rencontres 6 et 7 Evaluation du projet professionnel par le réseau 3 heures

2 semaines après le 5^{ème} rendez-vous

Rencontre 6 (1 heure 30)

Evaluation du projet professionnel par le réseau : Argumentaire

En première partie :

- Discussion sur les résultats de l'**Assessment Center**
- **Présentation du projet professionnel en temps limité**
- Débriefing sur la présentation (points forts, axes d'amélioration)
- Si vous l'acceptez, **utilisation de la vidéo** pour débriefer à partir de cet outil (posture, tonalité, volume, gestes, etc...) afin de sensibiliser sur l'impact de la communication verbale et non-verbale.

Rencontre 7 (1 heure 30)

Plan d'action pour le réseau

En deuxième partie :

- **Inventaire des contacts du réseau professionnel**, comment le développer, l'entretenir et le maintenir.
- **Elaboration d'un plan d'action en vue de valider votre projet professionnel** d'activer le réseau du bénéficiaire, mise en pratique sur 1 mois.

Vous travaillez avec le consultant **le discours à tenir avec le réseau**, comment l'approcher pour présenter le projet professionnel et obtenir des informations sur le contexte et l'environnement des postes recherchés.

Pendant 1 mois

Vous mettez en place votre plan d'action et expérimentez votre argumentaire auprès de votre réseau professionnel.

Rencontre intermédiaire 8

2 semaines après le 7^{ème} rendez-vous

1 heure 30

- Vous planifiez **un échange avec le consultant sur vos démarches** :
- Ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas.
Vous analysez ensemble ces différents points et ajustez ensemble les outils.

- **Rencontre 9 Validation du projet professionnel**

2 semaines après le 8^{ème} rendez-vous

1 heure 30

Vous **débriez** avec votre consultant **sur les démarches** que vous avez entreprises.
Vous consolidez les points de réussite et renforcez les axes de progrès par les compléments nécessaires :

- Construire le CV, la lettre de motivation, l'argumentaire, les contacts du réseau,

Si besoin, vous travaillez ensemble à nouveau l'entretien durant un bref moment de présentation.

- **Rencontre 10** **Mise en perspective, plan d'actions** **1 heure 30**
2 semaines après la 9^{ème} rencontre

Avec votre consultant, vous **reprenez le débriefing sur les démarches** que vous avez entreprises. Vous consolidez les points de réussite et renforcez les axes de progrès.

Vous établissez la suite du plan d'action à mettre en œuvre :

- Relations à contacter
- Actions de recherche à mener
- Calendrier à établir.

A l'issue des 10 rencontres, vous prévoyez un **rendez-vous téléphonique trois mois après.**

1 heure

L'objectif est de faire le point sur vos démarches, de maintenir votre motivation et votre énergie dans la poursuite de votre plan d'action.

Consultant responsable de l'accompagnement transformation de carrière

Vincent PAILHOLE, Directeur Associé

Directeur et fondateur du cabinet Potentiel et talents, spécialiste des assessment centers et des bilans de compétences. Coach (IFG 2011). Il enseigne la pratique des assessment centers et du bilan de compétences à l'EPP depuis 2015. DEA en 1991, stratégie et organisation d'entreprises (Paris X, Essec, HEC)

DEONTOLOGIE

Tout au long de la démarche, le consultant s'engage vis-à-vis du bénéficiaire au strict respect de la confidentialité sur le contenu de leurs échanges, gage de la confiance qui doit s'établir dans ce type de démarche.

CLES DU SUCCES

Mettre en place une relation de confiance avec le consultant.

Un engagement mutuel de la part du consultant et du bénéficiaire à respecter le calendrier de travail établi, préparer chacune de leurs rencontres et établir un mode de communication simple et direct. Accompagner un projet réaliste compatible avec l'environnement du marché.

DUREE DU BILAN

Nombre d'heures : 15 heures

Et travail personnel : 11 heures

Pour un total de 26 heures réparti sur une période autour de 6 mois.

TARIF

2 700 Euros TTC

DATES ET LIEU DU CENTRE DE BILAN

Les dates sont à déterminer avec le bénéficiaire.

Dans nos locaux : 34 Boulevard Henri IV, 75004 PARIS

EVALUATION

Avant le bilan de compétences : questionnaire professionnel et de motivation

Pendant le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction

Après le bilan de compétences : questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.

SUIVI DU BILAN DE COMPETENCES

Emargement à chaque rendez-vous.

CONTACT

Vincent PAILHOLE

Tél : 06 07 35 78 74

vpailhole@potentielettalents.com

www.potentielettalents.com